
*Globalisme et régionalisme
dans la diplomatie méditerranéenne
de l'après-guerre froide*

Grand ou petit, tout pays se trouve naturellement amené à définir, souvent d'une manière dialectique, une place dans son espace régional le plus proche et une autre dans le système international. Dans une veine réaliste des relations internationales, on a montré comment les petits pays, faisant partie d'ensembles régionaux contraignants, cherchaient en général à se détacher de l'emprise des pôles de leur région en recherchant une internationalisation aussi large que possible de leur situation. Tel fut le cas des pays du Comecon pendant la guerre froide, qui valorisaient leur fragile statut international quand ils pouvaient l'affirmer, pour desserrer, autant que faire se pouvait, l'emprise soviétique. Tel est le cas des Pays-Bas en Europe, soucieux de contrebalancer leur position limitée en Europe par un atlantisme constant. Tel est le cas des petits pays du Golfe depuis 1990, l'internationalisation de leur sécurité étant pour eux un moyen de se prémunir contre les visées réelles ou supposées de leurs voisins les plus puissants. La dimension internationale pour les petits est, le plus souvent, perçue par eux, à tort ou à raison, non comme une extension élargie de leur appartenance régionale, mais comme un nécessaire contrepoids à cette appartenance contraignante.

Les pouvoirs forts – et, à plus forte raison, dominants ou hégémoniques – des ensembles régionaux ont tendance, au contraire, à renforcer des liens régionaux qui sont, pour eux, autant d'instruments de puissance. Ils abordent l'intégration

régionale comme la construction d'une zone d'action privilégiée qui leur permet à la fois d'accroître leur influence sur les petits et de limiter l'influence des grands pôles rivaux sur leur environnement le plus immédiat. Telle est la base même de « la doctrine Brejnev » sur la souveraineté limitée des pays du pacte de Varsovie ou l'acceptation nassérienne de l'unité arabe pendant la phase d'or de l'influence égyptienne au Moyen-Orient. Par certains aspects, l'ALENA relève d'un projet similaire de Washington, alors que les thèses sur l'asiatisme, ses valeurs et sa « spécificité » politico-culturelle, pourraient à terme favoriser l'hégémonie chinoise en Asie orientale.

La France n'est guère, dans cette logique, un État typique. Ce n'est certainement pas un « petit », mais ce n'est plus vraiment un Grand, le concept giscardien de « puissance moyenne » n'induisant pas automatiquement un comportement prévisible, quand il n'est pas la source de malentendus. Il est cependant évident, quelle qu'en fut la perception présidentielle à l'époque, que les grandes évolutions de la décennie passée ont affecté négativement « le rang de la France »¹. Qui plus est, ces évolutions, concomitantes sans nécessairement être liées l'une à l'autre, ont eu pour effet d'affecter à la baisse les positions de la France à la fois et pratiquement en même temps dans son ensemble régional de référence (l'Europe) et dans le monde, situation qui, sans être grave, est relativement sans précédent.

Ce déficit simultané d'influence est au cœur du dilemme de la diplomatie française à l'orée de la décennie (et depuis) en ce qu'il a rendu difficile le jeu de compensation mutuelle que la France avait jusqu'ici maîtrisé : son rayonnement mondial plus qu'enviable (le siège permanent au Conseil de sécurité, le « pré carré » africain, le monde de la francophonie, le discours tiers-mondiste, son maintien parmi les cinq puissances les plus industrialisées du globe et tous les ingrédients

1. « Il n'est pas facile d'être un poids-moyen », écrit *The Economist* après une conférence de presse « toute régalienne » de F. Mitterrand à la veille des grands bouleversements à venir (8 juillet 1989). La revue londonienne cite le Président : « Le rôle de la France est de garder son rang » pour ajouter aussitôt, non sans le zeste de perfidie qui la caractérise : « Parler de rang est un signe qu'on n'est plus sûr de l'avoir. »

du *soft power* mondial intellectuel et artistique de la France) compensait en permanence la montée en puissance (principalement économique) de la RFA en Europe ; alors que sa quasi-parité avec l'Allemagne et son rôle crucial dans la construction de l'Europe compensaient largement l'érosion de certaines de ses positions mondiales (Indochine, Proche-Orient, etc.). La France fournissait à l'analyste un modèle dynamique de cette compensation permanente du régional par l'international et *vice versa*. Tel a été largement le génie de sa diplomatie qui, de l'aveu de nombre de ses partenaires, dépassait en impact les moyens propres du pays, une diplomatie que l'évolution contemporaine de l'Europe et du monde à partir de 1989 va prendre en défaut.

Notre hypothèse est que la phase 1989-1995 a été marquée par un double mouvement : d'une part, accompagnement prudent de ces évolutions par une stratégie défensive, sinon réactive, qui consistait à ne rien faire qui puisse interdire à la France de poursuivre à l'avenir son jeu de compensation dynamique, et, de l'autre, un effort volontariste pour re-fonder l'Europe comme structure régionale de référence. Car si la dimension mondiale allait de soi, l'appartenance régionale était moins assumée, surtout dans la tradition gaulliste même édulcorée après 1969 – qui avait une ambition explicitement universelle. La diplomatie mitterrandienne va marquer, plus clairement que par le passé, une césure conceptuelle, jusque-là simplement esquissée, entre les deux termes de l'équation en admettant le niveau régional comme un niveau pertinent pour son analyse et spécifique dans son déploiement.

Le résultat fut un renforcement du terme régional (européen) face au terme mondial de l'équation, qui équivaut à une prévalence du proche sur l'universel et, surtout, à une nette préférence pour un projet aux dépens d'un héritage, comme si un présent ingrat poussait Paris à rechercher sa place dans son passé (européen) et dans son avenir (principalement européen). L'Europe relèvera du domaine de la construction et le reste du monde de celui de la gestion, cette distinction grandissante se réalisant au prix d'une relative et inégale dévaluation des politiques régionales partout ailleurs qu'en Europe et d'une entrée déterminée dans l'ère postnationale. La France du second septennat non seulement recon-

naît son incapacité à maintenir son impact mondial par et pour elle-même, mais rompt le lien ombilical entre son indépendance et son influence. Si le projet a été une réponse à un sentiment diffus de déclin, il n'a pu susciter auprès des Français qu'une adhésion partielle. La perception du temps y était sans doute pour beaucoup : les défis relevant du présent, les Français leur cherchaient des réponses *hic et nunc*, alors que l'Europe mitterrandienne était un souvenir d'histoire et une promesse d'avenir. Elle apparaissait parfois comme la fuite en avant d'un homme du passé, irrité de voir ses concitoyens continuer à penser que « dans le cours de l'histoire moderne, il s'est toujours trouvé des États et des souverains qui ont essayé de refaire l'unité de l'Europe... Mais l'Europe moderne restait une forme tourmentée et indécise, une reproduction partielle du passé, l'ébauche incomplète d'un monde nouveau »¹.

EUROPE : DÉSARROI ET VOLONTARISME

Sans sous-estimer l'attraction, en elle-même et pour elle-même, de la construction européenne, il est très probable que Mitterrand s'y engage d'autant plus fermement que nulle part ailleurs dans le monde, la France ne semble, en ce milieu des années 80, disposer de terrains pour amplifier son influence globale. Les proches du Président invoquent cette explication compensatoire : « Le Président est d'autant plus décidé à aller de l'avant que personne en France ne lui dispute ce terrain et qu'aucun des registres traditionnels de la diplomatie française n'est par ailleurs très prometteur. »² Or, l'effet des principaux événements européens de la phase 1989-1991 ne peut être perçu par François Mitterrand, pas plus que par les observateurs extérieurs, comme globalement favorable à la France.

1. Émile Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, Paris, Librairie Eugène Belin, 9^e éd., 1925, p. 4 et 9.

2. C'est nous qui soulignons. Hubert Védrine, *Les mondes de François Mitterrand*, Paris, Fayard, 1996, p. 393.

a) *L'implosion de l'URSS* et la dissolution du pacte de Varsovie, tout en confortant dans sa sécurité la France-puissance occidentale et pays démocratique, restreint grandement la marge de manœuvre de la France-puissance à vocation universelle. La disparition du pôle soviétique prive la France de cette esquisse de troisième voie qu'elle a parfois dessinée avec de Gaulle – au moins depuis le retrait du commandement intégré de l'OTAN – ou dans les premières années Mitterrand, sans jamais pouvoir l'ancrer dans le jeu de la guerre froide. Paris ne peut plus jouer à la capitale occidentale *ma non troppo* quand il n'y a plus rien ou presque à l'est de l'Occident. Elle ne peut pas continuer à être un membre incomplet de l'OTAN, quand ce statut volontairement amoindri ne rapporte plus les avantages diplomatiques qui compensaient le manque à gagner stratégique. Plutôt que de se positionner face aux deux blocs, jeu dont elle avait bien maîtrisé l'équation inégalitaire, elle doit dorénavant se distinguer du seul qui reste, au risque de dévoiler ses vulnérabilités et ses insuffisances. L'ordre de Yalta, que de Gaulle et Mitterrand disaient vouloir « dépasser », finissait par paraître avoir été bien favorable à une diplomatie française dont le leitmotiv était de s'en plaindre¹.

« Il y a un risque de désordre dans l'empire soviétique. Ce désordre n'est probablement pas préférable pour nous à l'ordre qui y régnait jusqu'ici », aurait confié François Mitterrand le 20 juillet 1988². A aucun moment, et même quand il se félicite des progrès de la démocratie à l'est, le Président ne semble changer d'attitude fondamentale (l'effondrement de l'URSS, en termes stratégiques, n'est pas dans l'intérêt de la France), expliquant son analyse plus souvent par sa crainte du chaos que par la reconnaissance du déséquilibre mondial que cet effondrement induit. S'il fait des reproches à Gorbatchev, c'est sur sa « faiblesse » face aux Allemands ou aux Américains ou sur sa disposition à « se coucher » contre

1. Voir notamment Stanley Hoffman, *Look Back in Anger*, *New York Review of Books*, 17 juillet 1997.

2. Jacques Attali, *Verbatim III*, Paris, Fayard, 1995, p. 67. Quand les bouleversements seront arrivés à terme, il changera bien sûr de lecture en privilégiant le triomphe de la liberté « sur l'hégémonie d'une dictature, d'un système totalitaire qui niait, qui tuait la liberté » (entretien au *Monde*, 9 février 1993).

« quelques milliards de marks ». Mais sur le fond, Mitterrand semble comprendre très vite, sans jamais apparemment le dire, que son gaullisme matiné de tiers-mondisme ne pourra survivre à la fin de l'URSS.

b) C'est sur la question de *l'unité allemande* que l'effondrement de l'URSS produit les effets les plus problématiques pour Paris. L'unification allemande met un terme à une sorte de parité franco-allemande, bien établie entre 1955 et 1990, quoique sur des bases démographiques et économiques comparables et sur des bases stratégiques favorables à la France, surtout à cause du nucléaire et de la capacité d'intervention militaire à l'étranger que l'Allemagne s'interdisait encore. Le 20 mai 1989, Mitterrand ne voit pas la réunification allemande se faire avant « au moins dix ans » et semble même y voir une cause possible de guerre en Europe en surestimant la volonté – ou la capacité – des Soviétiques à s'y opposer par la force¹. Margaret Thatcher paraît bien plus perspicace², qui voit vite la réunification possible alors que Mitterrand pense encore, le 1^{er} septembre 1989, que « jamais Gorbatchev n'acceptera une Allemagne unie dans l'OTAN ». Il aurait ajouté un mois plus tard : « Ceux qui parlent de réunification allemande ne comprennent rien... »³ S'il est vrai que « la dame de fer » n'avait « ni politique d'accompagnement, ni politique de rechange »⁴, il reste qu'elle fut le dépositaire probable de confidences présidentielles moins « sereines » que le discours public ne le laissait croire ; ce que H. Védrine ne conteste pas quand il évoque comment Mitterrand « incarnait les angoisses françaises face à une Allemagne trop grande, à une réunification qu'il faut conjurer »⁵ (même si l'auteur nous avertit de ne pas prendre à la lettre ces confidences ou cette « incarnation » présidentielle des « tourments français »)⁶.

1. J. Attali, *op. cit.*, p. 241 ; aussi H. Védrine, *op. cit.*, p. 424.

2. J. Attali, *op. cit.*, p. 297.

3. *Ibid.*, p. 313.

4. H. Védrine, *op. cit.*, p. 441.

5. H. Védrine, *op. cit.*, p. 445.

6. André Fontaine résume bien ces « tourments » en ces termes : « Outre que la réunification priverait la France du glacis à l'abri duquel elle a maintenu, trois décennies durant, une confortable indépendance, elle ne pourrait manquer d'éveiller la crainte que l'Allemagne ne soit trop forte et la Russie trop faible » (*Après eux, le déluge : de Kaboul à Sarajevo 1979-1995*, Paris, Fayard, 1996, p. 457.)

Mais, deux semaines plus tard, Mitterrand commence à envisager une réunification rapide¹. S'il se dit « serein », il s'attend, dans une logique classique d'équilibre européen, à ce que l'émergence de l'Allemagne unifiée aboutisse à l'émergence d'un pôle européen qui la contrebalancerait, mais il n'indique pas lequel. Pense-t-il vraiment à la triple alliance (France - Grande-Bretagne - Russie) comme il l'aurait dit à Genscher²? Fin novembre, l'annonce de la réunification le prend de court³, sa réaction étant celle d'une victime évidente d'un « fait accompli ». Gorbatchev parlera lui, pour s'en plaindre, mais en suscitant de nouveaux espoirs – vite déçus – chez le Président français, d'un « diktat politique ». A partir de janvier 1990, si Mitterrand veut encore au moins freiner la réunification, sinon l'arrêter⁴, il ne s'en réjouit jamais. Tout indique au contraire qu'il ne la souhaite pas et, quand il s'y résigne tardivement, c'est pour tenter de la rendre graduelle ou, au moins, d'obtenir à cette occasion des garanties, notamment sur l'intangibilité des frontières de l'Allemagne. En effet, ce principe helsinkien fondamental tombe brutalement le jour où le Mur s'effondre et le Président ne semble pas prêt à le reconnaître. C'est qu'il sait le poids européen du trio germanophone (RFA + RDA + Autriche) et son influence probable dans un Est émancipé des Soviétiques, et il conserve des ambitions pour Paris en ce qui concerne la Bulgarie et la Roumanie.

Pour « conjurer » la réunification, deux remèdes. D'abord celui du volontarisme européen : avec la réunification, la construction de l'Europe apparaît comme le meilleure antidote à ce (dés)équilibre franco-allemand ; pour Mitterrand, l'unification de l'Allemagne ne discrédite pas le projet d'intégration régionale mais, au contraire, le légitime. Ensuite, l'interrogation du système global à la recherche de repères, comme chaque fois que la France voyait l'Allemagne se renforcer : repères britannique, russe et américain. Certains témoins français de l'époque sont surpris par l'« indiffé-

1. J. Attali, *op. cit.*, p. 323.

2. *Ibid.*, p. 354.

3. *Ibid.*, p. 350.

4. *Ibid.*, p. 411.

rence» de George Bush pour la réunification et ses effets potentiels¹, et cette «indifférence», qui équivaut en réalité à un appui implicite, n'est pas particulièrement rassurante pour les dirigeants français. Car il y a bien une différence entre constater un problème potentiel et en faire une obsession (Thatcher), le constater tout en cherchant les moyens de le dépasser (Mitterrand), le constater mais se trouver incapable de le gérer (Gorbatchev) et ne pas en voir (Bush).

c) *L'explosion de la Yougoslavie*, enfin, embarrasse grandement une diplomatie française qui semble hésiter entre la prédication genschérienne pour l'autodétermination – qui se mue rapidement en un nouveau «diktat politique» lors de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie – et la vieille amitié de Paris pour les Serbes, que Mitterrand paraît reprendre à son compte : «Il n'y a que les Serbes de sérieux dans ce pays» aurait été sa réaction aux premiers signes de dislocation de la Yougoslavie², et plus tard : «Les Serbes existent et ils ont été mis au ban de la communauté internationale avant même d'exister.»³ Le cas yougoslave apparaît surtout comme une première illustration de ce que peut être une diplomatie allemande plus active, plus unilatérale, plus «traditionnelle» et qui donne déjà lieu à «un bras de fer franco-allemand qui durera six mois et laissera des traces»⁴.

Les voyages spectaculaires liés à ces trois évolutions (Kiev, RDA et Sarajevo) dévoilent plus clairement encore les nouvelles réalités européennes : dans le présent, la France n'a guère de prise solide sur des évolutions pourtant essentielles pour elle et, qui, à plus long terme, entraînent un relatif

1. «George Bush n'est guère préoccupé par la réunification allemande... Le seul point qui le préoccupe, c'est la survie de l'OTAN» (H. Védrine, *op. cit.*, p. 443). D'autres, témoins directs de l'événement, mais de l'autre côté de l'Atlantique, insistent au contraire sur les nombreux efforts déployés par l'administration Bush pour rassurer Français et Britanniques... tout en leur interdisant de peser sur les accords préalables germano-américains, cf. Philip Zelikow et Condoleezza Rice, *Germany Unified and Europe Transformed: A Study in Statecraft*, Cambridge, Harvard University Press, 1995 (notamment p. 115, 165 et 206).

2. J. Attali, *op. cit.*, p. 401, le 20 janvier 1990. Il ajoutera plus tard : «La France n'a pas été et ne sera pas antiserbe», entretien au *Monde*, 9 janvier 1993.

3. Daniel Vernet et Jean-Marc Gonin, *Le rêve sacrifié : chronique des guerres yougoslaves*, Paris, Odile Jacob, 1994, p. 154.

4. *Ibid.*, p. 22.

déclassement de la France dans l'Europe et, aussi, de cette dernière dans le monde. Le meilleur signe de cette perte d'impact n'est pas à chercher tant dans les mots de « malaise », « déclin », « désarroi », « manque d'orientation » que la presse internationale accole alors quasi spontanément à la France, mais plutôt dans la place modeste, sinon l'« oubli », de la France dans les différents projets et scénarios prévoyant l'avenir européen d'après 1989¹. Si le Président ne le dit pas en ces termes, rien dans ce qu'il dit ou fait ne semble contredire l'hypothèse que c'est aussi sa perception des événements. S'il se trompe parfois sur leur probabilité ou sur leur datation, il semble largement conscient de leurs effets globalement réducteurs pour l'influence française en Europe, pris un à un, et encore plus quand ils se combinent.

En 1991, la France est en manque d'influence en Europe mais sa réaction instinctive est désormais de chercher plus d'Europe, de raffermir un cadre conceptuel et institutionnel délibérément régional que la négociation, la signature et la ratification du traité de Maastricht introduisent, par touches successives, dans le débat public². Les événements survenus depuis 1989 sont non seulement une raison de confirmer – plutôt qu'une invitation à revoir – « le grand tournant européen » que Mitterrand avait imprimé à la diplomatie française dès 1984, mais ils poussent aussi à une nouvelle dimension, plus subjective, de la construction européenne : si l'Europe était jusqu'ici un projet rationnel, elle devient

1. Cf. entre autres, John Mearsheimer, *Back to the Future: Instability in Europe after the Cold war*, *International Security*, été 1990. Cela sans compter que, comme le rappelle si justement Stanley Hoffman (*The New York Review of Books*, 3 mars 1994) – et comme n'a cessé de le penser l'auteur de ces lignes : « Peu de peuples ont eu autant de succès à faire la publicité pour leurs problèmes, à tourner leurs difficultés en drames et leurs peurs en phobies, que les Français. » De Hoffman, lire aussi *Dilemmes et stratégies de la France dans la nouvelle Europe*, *Politique étrangère*, 4, 1992.

2. Sans compter la tentative de dépasser la Communauté dans un projet de courte vie, celui de la confédération, projet de 1990 que deux conseillers à l'Élysée vont livrer à chaud au public, cf. H. Védrine et J. Musitelli, *Les changements des années 1989-1990 et l'Europe de la prochaine décennie*, *Politique étrangère*, 1, 1991. Stanley Hoffman a sans doute raison de rappeler que, durant cette période, les Français sont plus sensibles à la dimension extérieure qu'aux préalables intérieurs de la construction européenne, alors que cette intégration « signifie plus que le transfert de pouvoirs de décision français au profit des institutions byzantines de l'UE à Bruxelles. Elle entraîne aussi le démantèlement partiel de l'État jacobin français, fort mais aussi étranlant », *op. cit.*, p. 45.

après 1989, aussi, *un cadre de référence subjectif* pour une France qui se sent diminuée dans son influence, et ce d'autant que l'évolution du système global ne lui permet pas de trouver, dans l'immédiat, de quoi combler cet incontestable déficit.

AUTRES RÉGIONS : REFLUX ET RÉSIGNATION

Si leur impact est principalement européen, les événements de 1989-1991 suscitent également des effets de dimension planétaire. Cela est particulièrement vrai pour la dissolution de l'URSS qui équivaut non seulement à la fin de la bipolarité mais surtout au triomphe d'un camp sur l'autre dans la guerre froide et d'une perception assez générale selon laquelle, en dépit des hésitations de George Bush et de sa réticence évidente à crier victoire, le monde pourrait bien devenir, du moins pour quelque temps, unipolaire. Or, les États-Unis avaient été les artisans principaux de ce triomphe occidental. La France, elle, avait été plus réticente dans cette confrontation d'un demi-siècle, pour des ambitions gaulliennes d'indépendance nationale, d'abord et, depuis l'élection de 1981, pour un mélange d'indépendantisme quasi gaullien et d'empathie avec le Tiers Monde. La France de Mitterrand, à l'exception éclatante du discours devant le Bundestag, n'a jamais cherché à être perçue comme le porte-drapeau de la seconde guerre froide très reaganienne contre l'« Empire du Mal ». Au moment où cette guerre aboutit, sur les eaux tumultueuses au large de La Valette au moment du sommet Bush-Gorbatchev de la fin 1989, à ce qu'il faut bien considérer comme une reddition d'un camp devant l'autre, Paris aurait pu difficilement crier victoire alors que les principaux belligérants (américains) de cette guerre se révélaient encore comme embarrassés par leur propre triomphe.

Mais une série d'évolutions hors d'Europe va vite démontrer que le système global ne peut fournir, du moins dans l'immédiat, des instruments de compensation au relatif déclassement de la France dans son environnement régional

européen immédiat¹. Dans la nouvelle configuration mondiale ouverte par la fin des blocs et le processus de mondialisation, « la prétention de la France à se vouloir indépendante sonne creux et, avec les forces nucléaires rangées dans les greniers, sa puissance compte bien peu »². Plus généralement, le *soft power* français laisse à désirer : Français et étrangers parlent de la médiocrité de sa production intellectuelle et artistique, des déceptions de la francophonie et de la vacuité des autres ingrédients traditionnels de son « rayonnement ».

a) *La guerre du Koweït* établit brutalement (et en proportion avec la contribution militaire de chacun des pays membres de la coalition) une hiérarchie de puissance au sein de cette coalition, sous un leadership américain jaloux et incontestable, les Britanniques occupant un rang de second, la France se contentant d'une troisième place éloignée. François Mitterrand semble se consoler en pensant que si l'URSS était encore au 2 août 1990 ce qu'elle avait été jusque-là, une troisième guerre mondiale aurait été inévitable. Mais c'est sans doute là une consolation peu fondée et, quoi qu'il en soit, force est de constater (en relisant, entre autres, Védrine, Dumas ou Attali) que le Président ne semble à aucun moment considérer cette évolution comme positive. Il voit deux gagnants à la guerre : Les États-Unis et Israël. Pour le reste, il essaye de limiter les effets négatifs pour la France en entrant dans la coalition tout en instruisant son ministre de la Défense de « ne pas trop en faire » et en restant jusqu'au bout, sans trop y croire, sensible aux efforts visant à éviter la guerre. Un choix doit cependant être fait entre les positions régionales de la France au Moyen-Orient (et accessoirement au Maghreb) et le nouveau positionnement de Paris dans le monde et il est fait au profit du second, rapidement et, apparemment, sans états d'âme.

L'évolution européenne préalable à l'invasion du Koweït

1. « Aucune des évolutions en cours dans le monde, sur aucun plan – diplomatique, commercial, militaire, culturel, linguistique – ne nous est spontanément favorable », conclut H. Védrine en dernière page de sa somme, *op. cit.*, p. 760.

2. Hoffman, *op. cit.*, p. 46. Tout le monde, aux États-Unis, n'est pourtant pas de cet avis et il est des nostalgiques du nationalisme gaullien qui non seulement considèrent ses préceptes internationaux comme utiles pour la France, mais pour d'autres pays aussi, dont le leur, cf. par ex., Daniel J. Mahoney, *De Gaulle and the Death of Europe. The National Interest*, été 1997, p. 46-56.

a sans doute joué un grand rôle pour pousser Mitterrand à s'engager. De toutes les raisons invoquées pour justifier l'entrée dans la coalition, la plus sérieuse me semble être la crainte qu'un non-engagement n'ait pour effet de rendre encore plus difficile la capacité de compenser dans le monde le relatif et encore frais déclassé européen. « La France ne peut rester hors du coup. Il faudra se ranger derrière les Américains », aurait dit le Président, cinq jours après l'invasion¹.

Pourquoi faut-il donc se ranger derrière la bannière étoilée ? Parce que « dire non, c'est dire non aux Américains et aux Anglais... On dira que la France n'est pas dans le coup... Si nous ne le faisons pas, nous serons les faux frères de l'Occident »². La seule chose que Paris ne peut alors pas se permettre, c'est précisément de contrecarrer ouvertement Washington et Londres au moment même où Moscou paraît si faible et que Bonn n'est plus à l'évidence le confident privilégié d'hier. La défense du droit international, le pétrole, la souveraineté du Koweït, le destin des Kurdes, l'opinion des Maghrébins et les promesses de contrats viennent à mon sens très loin derrière cette considération stratégique de base : on ne peut pas prendre le risque de mécontenter ses principaux alliés potentiels dans le monde si l'ensemble européen continue d'être aussi incertain. Que l'on doive pour cela suivre les Américains (quitte à maquiller ce suivisme en plaçant formellement les troupes françaises du détachement Daguet sous commandement saoudien) paraît bien secondaire au vu du besoin prévisible d'Amérique pour faire face à la nouvelle équation européenne (d'autant que les Américains ont paru étrangement insensibles aux états d'âme de la

1. J. Attali, *op. cit.*, p. 555. Notons à ce propos que, contrairement à ce que répète la presse française de cette époque, en 1990, il n'y avait plus guère de relation privilégiée Paris-Bagdad : les rapports bilatéraux étaient devenus bien plus froids depuis le départ de Claude Cheysson, les négociations financières étaient dans l'impasse après une *n*-ième visite de Saadoun Hammadi à Paris alors que la guerre Irak-Iran, qui s'éternisait depuis 1980, n'avait pris fin en 1988 que par un arrangement soviéto-américain imposé d'abord aux Irakiens, puis aux Iraniens, sans que la France n'y ait eu un rôle capital. Cette distance avec l'Irak entre 1985 et 1990 rendait bien plus prévisible la position française.

2. *Ibid.*, p. 560. Il se peut que cette réaction comme instinctive de Mitterrand n'ait pas été conjoncturelle. Le Président serait, de l'avis de ses proches, un homme profondément marqué par l'expérience de la Deuxième Guerre mondiale.

France sur la réunification allemande). Bref, si la guerre du Koweït interdit à la France de compenser dans l'immédiat son déficit d'influence en Europe, sa participation à la coalition lui permet de conserver ses cartes pour l'avenir (et, dans la foulée, son siège permanent à l'ONU)¹.

Là aussi, il faut « conjurer » les risques de l'isolement, un isolement qui contrairement à celui du Général dans les années 60, pourrait paraître plus ridicule que superbe et, très vite, les calculs globaux l'emportent sur les considérations régionales relatives au monde arabe. Car, pour Mitterrand, la seule région qui compte désormais c'est l'Europe ; le reste c'est le monde, une différence de nature étant introduite pour la première fois avec une telle clarté entre l'Europe et le reste. Cette appartenance régionale, volontairement assumée, exprime la poursuite d'un vrai projet, mais aussi, en pointillés, la reconnaissance d'une érosion des positions françaises dans le monde et d'une réorientation européenne dont l'intensité est relativement nouvelle dans la diplomatie de la France. Or, l'invasion du Koweït intervient au moment même où Mitterrand, « qui s'est abandonné parfois à ces tourments français », à « un vertige national existentiel »², parvient à dépasser ces « tourments » suscités par l'évolution trop rapide de l'Europe.

Il est néanmoins difficile d'isoler l'engagement dans la coalition anti-irakienne à l'été 1990 des « tourments » européens de la France au cours de la première moitié de l'année. Sa nouvelle vulnérabilité en Europe interdit à la France de faire cavalier seul dans le Golfe, ou même de faire autant que

1. « La guerre du Golfe s'ouvre dans l'été 1990, l'été où Allemands, Italiens et Japonais posent la question de notre siège de membre permanent au Conseil de sécurité, donc de notre rang. On l'oublie trop » (J.-F. Deniau, *Le rang de la France*, *Le Monde*, 7 septembre 1994). En écho à cette lecture, un fin observateur allemand de la scène française semble donner raison *a posteriori* à la lecture mitterrandienne : l'engagement dans la coalition du Koweït aurait finalement été une espèce de catharsis arrivée à temps pour soulager la France de ses appréhensions allemandes : « L'idée que la France pourrait perdre son rang en Europe et dans le monde, à cause de l'Allemagne unifiée, s'est estompée avec la guerre du Golfe, où l'Allemagne a brillé d'abord par son absence ». Ingo Kolblom, *A la chasse aux vieux démons : la France et l'Allemagne unie*, *Politique étrangère*, 3, 1991, p. 719..., sauf que, peu de temps après, cette idée mise en veilleuse à Koweït, réapparaît en force dans l'affaire yougoslave.

2. H. Védérine, *op. cit.*, p. 445.

l'Italie, le Japon ou l'Allemagne, c'est-à-dire très peu. Paris doit montrer à la fois sa fidélité autant que son utilité en « collant » d'aussi près que son rang le lui permet à l'axe anglo-américain, défini dès le premier jour de l'invasion (Margaret Thatcher et George Bush se sont trouvés par le hasard du calendrier ensemble au Colorado), et auquel les autres Occidentaux sont invités à se joindre. En parlant assez tôt d'« une logique de guerre », Mitterrand rejoint en réalité cet axe bien plus qu'il ne répond aux appels des Saoudiens, Koweïtiens et autres Omanais pour lesquels, à l'Élysée, on n'a guère de sympathie.

Dans cette perspective, Paris n'a plus de logique régionale que dans l'ensemble auquel elle appartient, en Europe. Feue « la politique arabe de la France », bientôt feue « la politique africaine » comme hier l'américano-latine et l'indochinoise, place à un comportement mondial cohérent qui compense les nouvelles vulnérabilités européennes. Confirmant cette hypothèse, H. Védrine, qui les utilise peu, met pourtant en itali-ques le passage suivant pour indiquer ce qui a été, aux yeux du Président, la raison fondamentale de l'engagement français dans la coalition du Koweït : « Il a mesuré d'emblée que si la France ne participait pas, elle serait moralement, militairement et diplomatiquement discréditée sur les terrains européen et euro-atlantique où, au même moment, se jouent son crédit et son rôle à venir. »¹ Il ajoute plus loin : « Nous aurions payé plus cher une abstention qui aurait été considérée tôt ou tard comme un forfait. »² A l'époque, le témoin qu'on a pu être, n'avait guère pensé différemment le choix mitterrandien, tant il paraissait clair que l'essentiel, pour Mitterrand, était qu'au moment où l'Allemagne se réunifiait et que l'URSS sombrait, la France ne devait fournir aucun thème de mécontentement aux Américains (et aux Anglais).

b) *Le processus de paix au Proche-Orient*, lancé à peine une semaine après la signature du cessez-le-feu à Safwan sur la frontière irako-koweïtienne, se fait également sous un contrôle jaloux des États-Unis, qui insistent pour se doter d'un copartenariat soviétique de façade, une sorte de

1. *Ibid.*, p. 527.

2. *Ibid.*, p. 541.

« fausse fenêtre » qui irrite les Français et ne trompe personne, pas même un Gorbatchev qui n'en croit pas ses yeux d'être invité à Madrid au lendemain du coup de Moscou de l'été 1991.

Au Liban, en octobre 1989, les accords de Taëf s'étaient aussi faits sans la France, en dépit de l'intérêt ancien de Paris pour ce pays. Mitterrand paraît sensible au point de vue du général Aoun qui refuse ces accords, avant de reconnaître le nouveau gouvernement avec un mois de retard¹. Le peu de prise de la diplomatie française sur ces deux chapitres – libanais et israélo-palestinien – semble sans précédent et même marqué par un certain manque de perspicacité : à Paris, en 1989, on doute de l'applicabilité des accords de Taëf et, en 1991, plus étrangement, de la tenue de la Conférence de Madrid, à peine quelques jours avant que les délégations n'arrivent dans la capitale espagnole.

Mais Mitterrand semble se résigner à cette marginalité, résignation qu'exprime bien Hubert Védrine en se demandant *a posteriori* : « D'ailleurs, et contrairement à la légende, quand, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la France a-t-elle vraiment joué un rôle clef au Proche-Orient ? »² On peut supposer que l'auteur répond ainsi à l'activisme proche-oriental du successeur de Mitterrand mais, ce faisant, il nie aussi l'une des grandes ambitions mitterrandiennes du premier septennat. Retrait du Proche-Orient : non seulement feu « la politique arabe », mais feu aussi le discours de la Knesset, les deux opérations de sauvetage d'Arafat à Beyrouth (1982), puis à Tripoli (1983), les intenses initiatives conjointes avec l'Égypte. Mitterrand avait pu mesurer, en 1981-1985, les données inhérentes à la région, qui y rendaient difficiles de grandes réalisations françaises, mais aussi le lien exceptionnel des États-Unis avec Israël qui assurait à Washington une place de maître d'œuvre dans la guerre du Golfe comme dans la paix au Levant, place que les États-Unis n'entendaient guère partager avec d'autres et que « le moment européen », intense et inquiétant, interdisait à la France de défier.

1. J. Attali, *op. cit.*, p. 329.

2. H. Védrine, *op. cit.*, p. 526.

Cela est-il suffisant pour expliquer la passivité française du second septennat ? Au-delà des considérations propres à cette région, le Proche-Orient offre probablement un exemple supplémentaire d'une graduelle adaptation de la diplomatie française à une équation nouvelle entre le régional et l'international où *la concentration sur l'ensemble européen induit une banalisation graduelle et non assumée des relations de Paris avec les autres régions du monde*, même quand elles ont été chargées d'émotions sinon d'influence. Et c'est cela qui explique l'impatience que les dirigeants arabes ou africains expriment quand les dirigeants français leur parlent d'Europe : ils y voient l'objet d'une attention qui se fait inévitablement aux dépens de leurs propres relations avec la France. La fin de la guerre froide a ainsi précipité une sorte de dé-mondialisation de la France ; son alignement sur Washington dans la crise du Golfe autant que son rôle limité dans les affaires du Proche-Orient indiquent une érosion des liens privilégiés antérieurs, une européanisation enfin assumée.

c) Cette banalisation des liens avec les régions hors l'Europe, se vérifie aussi *au Maghreb*, où on aurait pu penser que le poids de la France lui interdirait de revoir radicalement son approche. Très vite, les événements d'Algérie imposent des constats qui ne seront guère remis en question après 1993 : a) Alger ne peut plus être le partenaire privilégié du premier septennat, parce qu'elle est fortement affaiblie par ses problèmes et parce qu'à Paris, le langage tiers-mondiste qui réunissait les deux capitales n'est plus de mise compte tenu des transformations radicales survenues à l'est ; b) La mouvance islamiste qui émerge dans ce pays est, philosophiquement autant que politiquement, éloignée de la France, sinon organiquement anti-française¹ ; c) L'évolution de l'Algérie doit être dorénavant appréhendée en priorité en fonction des retombées possibles de cette tragédie sur la situation intérieure française, ce qui conduit à se résigner à

1. « Chez François Mitterrand et Roland Dumas, pas le moindre doute : l'arrivée au pouvoir des intégristes entraînerait une épouvantable et durable régression de l'Algérie même, dans les rapports franco-algériens, dans l'ensemble de la région, et créerait des situations intolérables dans les banlieues françaises » (H. Védrine, *op. cit.*, p. 686).

une grande passivité diplomatique (alors que Mitterrand confie : « Rien n'est pire que de croire qu'on a une réponse à un moment où il n'y en a pas »)¹ et à un intérêt plus marqué pour la sécurité intérieure ; d) Chose qui sera remise en cause après 1993, Maroc et Tunisie ne sauraient remplacer l'Algérie comme interlocuteurs privilégiés (Hassan II en particulier boude Paris depuis des années alors qu'il n'y a guère d'« atomes crochus » entre Mitterrand et le Président tunisien, à en croire H. Védrine).

L'évolution maghrébine n'est donc guère prometteuse, du moins à partir des événements d'Alger à l'automne 1988. On assiste là aussi à une certaine retraite résignée de la diplomatie française (le dossier ne semble pas d'ailleurs être géré en priorité au Quai d'Orsay). L'Europe est parfois sollicitée comme paravent et protection : l'idée d'eupéaniser l'approche du Maghreb est lancée, comme en témoignent les sommets de Lisbonne et d'Essen, puis le projet de partenariat euro-méditerranéen qui sera fondé à Barcelone en novembre 1995. Mais, paradoxalement, les gouvernements européens montrent beaucoup de déférence à l'endroit de la France (ou pour certains, de l'indifférence), ce qui nous ramène au point zéro. La spécificité maghrébine de la France semble remise en cause par ce qu'on perçoit à Paris comme une orientation plus nette des Maghrébins vers le Moyen-Orient, l'islam, le refus de la modernité, loin de l'intimité coloniale et postcoloniale passée avec l'Europe. La gauche séculariste – et parfois franc-maçonne – semble d'ailleurs mentalement incapable d'intégrer le phénomène islamiste et le rejette sans pouvoir vraiment le comprendre.

Cette période est d'ailleurs marquée, comme toutes les phases de transition insuffisamment maîtrisées, par un net dysfonctionnement entre le projet référentiel européen et les

1. H. Védrine, *op. cit.*, p. 684, qui ajoute (p. 686) : « Le Président pense que nous n'avons presque aucune influence sur cette tragédie algéro-algérienne. » Le leit-motiv présidentiel après 1989 est un peu partout : « Ce sont des pays souverains », l'indépendance des États de la périphérie lui paraissant probablement comme la meilleure justification pour un retrait français assumé des différents équilibres régionaux hors d'Europe. Sur l'Afrique noire, il établit une césure plus nette : « Les États d'Afrique sont indépendants et souverains. Nous n'y sommes pas en terrain conquis... La France organisatrice de coups d'État, cela s'est vu, mais c'est du passé » (entretien accordé au *Monde*, le 9 février 1993).

tentations anciennes à agir en solitaire, entre la nouvelle volonté d'agir par le biais européen et l'ancienne habitude qui consiste à aborder certaines régions d'influence privilégiée sans – voire contre – les Européens. On se félicite de l'intérêt que le chancelier Kohl porte enfin à l'Algérie¹, mais on se plaint le plus souvent des politiques, généralement moins crispées sur le fait islamiste, des partenaires de la France (Allemagne, Italie et Grande-Bretagne, notamment lors de la publication de la plate-forme de Sant'Egidio). En Europe, Paris paraît encore chercher des soutiens plutôt que des idées, une compréhension de ses soucis plutôt qu'une distribution des rôles.

d) Une incapacité similaire à souder l'incantation européenne avec la politique africaine est notée, dans cet ouvrage, par J.-F. Bayart. C'est que la banalisation des politiques régionales, hors d'Europe mais largement par l'Europe, est encore plus malaisée à passer dans la réalité quand il s'agit de *l'Afrique*, notamment francophone. Paris doit prendre acte des chances de démocratisation et, partant, des risques liés à ses relations particulières avec des régimes menacés par un tel processus. Là aussi un mouvement, quoique plus hésitant, de banalisation est engagé avec le discours de La Baule et la dévaluation du franc CFA, dont Jacques Attali présente un récit original. Mais le processus sera plus long à imprimer ici, même si, dès 1981, on avait tenté de s'ouvrir à l'Afrique anglophone autant pour explorer de nouvelles opportunités diplomatiques et commerciales que pour rompre un lien privilégié largement perçu comme suranné. La fin de l'apartheid émancipe, sous la férule de Mandela, une nouvelle puissance régionale sûre d'elle et peu favorable aux influences postcoloniales.

En *Amérique latine*, les portes d'entrée de la France socialiste se ferment l'une après l'autre. Le Mexique et le Canada, interlocuteurs hier privilégiés de Paris à des titres divers, ont rejoint l'ALENA d'inspiration américaine quasi monroviennne et ce néo-monrovisme légitime plus encore *a contrario* l'enracinement européen de la France: si une

1. H. Védrine, *op. cit.*, p. 689.

puissance incontestablement mondiale comme les États-Unis fait dans le régionalisme, il devrait en aller encore plus pour la France. Mitterrand, contrairement à Bush, croit au succès d'Ortega dans une élection libre¹ ; la victoire de Violeta Chamorro et le succès du plan de paix au Nicaragua signent la fin d'une période. A Haïti, l'ambassadeur de France sauve la vie du père Aristide (comme son collègue du Liban celle du général Aoun) mais l'ordre qui reviendra dans l'île sera américain. Bush n'avertit pas Mitterrand de son intervention au Panama : moins encore que par le passé, la France n'est considérée comme « partie intéressée » à l'avenir de l'Amérique centrale ou latine où elle avait caressé le rêve d'une présence plus vigoureuse au cours du premier septennat.

En Asie, la France joue un rôle capital dans la solution du problème cambodgien, mais son influence est rapidement dépassée par celle des puissances asiatiques. Le régionalisme apparaît ici comme une menace évidente aux relents de puissance mondiale de la France ou de « retour français en Indochine ». Les réactions violentes, en 1995, à la reprise des essais nucléaires français dans le Pacifique montreront, *a posteriori*, les limites évidentes d'une telle ambition.

Résumons-nous : Alors que la France subit le contrecoup d'un déséquilibre régional en Europe, le système global paraît assez peu prometteur pour y chercher une compensation immédiate : les États-Unis commencent à recueillir les fruits de leur unipolarité même non assumée ; des interlocuteurs passés ou potentiels se trouvent indisponibles par délit (Irak), affaiblissement (Algérie), choix géopolitique (Mexique), manque d'intérêt (Inde, Brésil), diversification mondiale, frénétique et chaotique de leurs partenaires (pays d'Europe orientale et centrale ou d'ex-URSS). Qui plus est, une série d'événements mondiaux viennent confirmer l'idée d'un rang mondial menacé, ou du moins amoindri. Mais le réflexe mitterrandien consiste à aborder de plus en plus les crises, même les plus exotiques, par le biais de l'Europe.

1. J. Attali, *op. cit.*, p. 243.

UNE FRANCE PLUS CONFORME

Face à la simultanéité de ces deux défis, les questions qui se posent tiennent d'abord à savoir si Paris est conscient de chacun d'eux et, plus largement, si leur concomitance est suffisamment claire pour imposer une conclusion générale sur le rang de la France et sur sa place dans le système global. Il aurait été naïf de s'attendre à voir les dirigeants du pays reconnaître publiquement que ces évolutions ont pour effet combiné d'affecter négativement cette place. Et pourtant, dans un pays où la diplomatie n'est pas souvent matière à débat ni au parlement ni dans la presse, les voix se multiplient pour fustiger la passivité de la diplomatie nationale, obligeant Mitterrand à rassurer son propre camp quelque peu troublé par ces évolutions autant que par les critiques de la droite : « Il ne faut pas que vous ayez le sentiment que la France est absente de l'équilibre du monde... Nous refaisons peu à peu de la France une puissance dont l'avis est nécessaire. »¹ Les proches du Président pensent-ils sans le dire (entre autres pour des raisons qui tiennent à la campagne législative de 1993) que le déclin international de leur pays s'accélère ? Ne partagent-ils donc pas cette analyse ou se refusent-ils à tirer des conclusions globales de faits en apparence si disparates ?

Traditionnellement, au risque d'être schématique, disons que *la France se défend en Europe et s'épanouit dans le monde*. Contrairement à l'Allemagne (et à la Russie) elle a développé des relations privilégiées avec différentes parties du monde (Maghreb, Afrique, Proche-Orient, Indochine) relations que la décolonisation n'a pas annulées et qui lui ont permis d'entretenir un profil, sinon une réalité, de puissance mondiale, conforté par le siège permanent à l'ONU et l'appropriation du feu nucléaire. En cela, elle était l'égale de (et parfois la première devant) la Grande-Bretagne. En même temps, la France se posait au cœur de la construction européenne et en cela elle était l'égale de (et parfois la première devant) la

1. Le 5 octobre 1988, Jacques Attali, *op. cit.*, p. 101.

RFA. Paris était dans une position relativement favorable, où sa diplomatie pesait plus que son poids effectif, précisément grâce à cette compensation constante entre son impact mondial et sa dimension européenne.

La décennie 1990 commence avec une remise en cause fondamentale de ces deux données complémentaires. Pour des raisons relativement indépendantes les unes des autres, la France se trouve en même temps « recalibrée » en Europe et affaiblie dans le monde. Mais, en 1990, Mitterrand est trop engagé dans son projet européen pour s'en laisser détourner. Il persiste et, ce faisant, redonne à la diplomatie française, pour la première fois, un clair ancrage régional, voire continental, comme référence de base¹. L'intérêt renouvelé pour l'UEO, le corps franco-allemand, la recherche d'un « pilier européen » indiquent un désir d'inscrire ce choix, également, dans le domaine militaire (c'est aussi à l'Europe qu'il réserve ses dernières lignes d'auteur). Mitterrand semble inverser le schéma traditionnel : la France devra, en dépit d'un déséquilibre régional finalement passager, *s'épanouir en Europe pour se défendre dans le monde*.

En s'engageant si loin dans la construction européenne avant les bouleversements de 1989 (puis en dépit de ces bouleversements), Mitterrand apparaîtra d'abord comme l'initiateur convaincu d'une nette re-régionalisation de la diplomatie française. Mais l'ensemble européen semble, à partir de 1990, devenir assez problématique pour que la construction européenne soit dorénavant nuancée par un international redéfini plutôt comme contrepoids à un déclassement régional limité que comme poursuite de l'ancien rôle mondial gaullien. La nouvelle approche du monde n'est plus fondée sur des ancrages régionaux hérités ici ou là (avec, cependant, une réticence persistante à lâcher l'Afrique ; cf. *Verbatim III*, 510) mais sur, d'une part, des *projets mondiaux plus abstraits* et, de l'autre, sur *une ouverture atlantiste moins frileuse*.

1. Tirant la leçon de son passage, exactement dans la phase 1989-1993, comme patron de la DGSE, le préfet Silberzahn va dans le même sens : « Si notre pays est sûrement une terre de transition, avec ses multiples façades maritimes et terrestres, sa conception de la vie et ses structures politiques et sociales en font une nation continentale davantage tournée vers le Nord que vers le Sud » (avec Jean Guisnel, *Au cœur du secret*, Paris, Fayard, 1994, p. 301).

Ce détour par l'Europe peut paraître vain puisque « la page de la PESC est encore à écrire ». La déception (et parfois les sarcasmes) que la politique étrangère de Mitterrand a pu susciter est sans doute à chercher dans cette quête d'Europe à un moment où le consensus européen en politique étrangère est, de l'avis des plus proches, si difficile à réaliser. Non pas tant que les choix soient souvent différents – voire contradictoires – sur telle ou telle question d'Asie ou d'Afrique, mais d'abord parce que la plupart des pays de l'Union sont loin de partager l'obsession bien française de traduire la construction aussi rapidement que possible en supplément d'influence européenne dans le monde. D'où des constats désabusés comme celui de P.-M. de La Gorce : « La recherche à tout prix d'une unité de vue européenne a conduit dans bien des cas à un "plus petit dénominateur commun" qui la privait inévitablement d'efficacité, ou même à un alignement sur la position allemande, dont les conséquences ont été particulièrement catastrophiques dans l'affaire yougoslave. »¹

Pour Mitterrand, la géographie n'a plus d'attraits qu'en Europe². Ailleurs, la France développe de grands thèmes où elle est naturellement à l'aise : le membre permanent veut revitaliser le Conseil de sécurité et joue à l'enfant onusien modèle en contribuant plus que tout autre pays par l'envoi de ses hommes aux nouvelles missions de maintien de la paix et en payant ses droits avec une régularité exemplaire. La patrie des droits de l'homme se fait le chantre de l'internationale humanitaire et flirte avec le droit d'ingérence³. Peu importe où et comment cet onusisme décidé et cet humanitarisme militant s'expriment : au Kurdistan comme en Somalie, dans le monde francophone autant qu'ailleurs. Mitterrand qui, à en croire ses confidents de la phase 1989-1995, interroge beaucoup l'histoire de l'Europe pour comprendre son présent, aborde le reste du monde en ignorant superbement la localisation et la chronologie et en s'en remettant à

1. P.-M. de La Gorce, Les occasions manquées de la politique étrangère française, *Le Monde diplomatique*, novembre 1994.

2. A en croire Vernet et Gonin, à partir de 1990 Mitterrand a toujours une carte des minorités en Europe à portée de main.

3. Voir, pour de plus amples détails, Ghassan Salamé, *Appels d'empire : ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996 (chap. 4 et 5).

de grands principes abstraits, juridiques, moraux ou de simple bon sens, qui tiennent lieu de politique¹. Le rappel de l'histoire par Mitterrand est bien différent quand il s'agit de l'Europe ou du reste du monde. Il semble *prendre acte* de ses « leçons » quand il s'agit des différentes régions du monde mais vouloir *la faire* quand il s'agit de l'Europe. Ici, il initie ; là, il se contente d'accompagner, quand il ne se résigne pas au seul rôle de commentateur, curieux mais comme impuissant².

Cette distanciation olympienne n'encourage guère la réflexion française (publique et privée) sur le processus de mondialisation : les termes du débat politique restent dominés par une réflexion relativement classique sur l'équilibre des forces. Et cela vaut aussi pour le seul domaine où un revirement politique véritable se dessine, celui des liens atlantiques. Il est clairement annoncé, sans aucun doute avec l'approbation présidentielle, au séminaire stratégique organisé par Pierre Joxe au Palais d'Iéna à la fin septembre 1992³. Le ministre de la Défense ouvre les travaux en se demandant : « Pourquoi ne pas concevoir que la France participe demain davantage qu'hier aux discussions politico-militaires ? » Et, citant le précédent espagnol, il ajoute : « Concrètement la France doit être présente dans les enceintes de décision ou d'échanges où s'organise la gestion des crises du présent et où s'élabore notre sécurité future. » Sans être la seule cause de ce tournant qui s'accélérera par la suite, la nouvelle équation européenne en est une raison première. Ce tournant induit aussi un certain rapprochement avec Londres : il ne semble pas par exemple que Mitterrand se soit opposé à l'apparition de la Grande-Bretagne – et non plus seulement de l'Alle-

1. C'est très visiblement un attachement à ces principes généraux, plutôt qu'un quelconque calcul géopolitique, qui explique, par exemple, son intérêt constant pour la cause kurde.

2. « Les leçons de l'histoire étaient pour lui quotidiennement présentes, presque obsédantes... et les événements, fatalement condamnés à un éternel recommencement, sauf – exception majeure – (c'est nous qui soulignons) pour la construction européenne » (Védrine, *op. cit.*, p. 749). La sélectivité mitterrandienne dans le recours à l'histoire correspond à un comportement courant où les choix actuels déterminent bien plus le rappel du passé que l'inverse, cf. entre autres, E. May et R. Naustadt, *Thinking in Time: The Uses of History for Decision-Makers*, New York, Free Press, 1986.

3. *Le nouveau débat stratégique*, Paris, La Documentation française, 1993.

magne – comme « partenaire privilégié de la France » dans la déclaration de politique générale d'Édouard Balladur.

Ancre régional européen déterminé, option internationale plus atlantiste, abstraction croissante du reste : trois processus qui accélèrent l'érosion des différentes politiques régionalistes traditionnelles de par le monde. Ils heurtent les nostalgiques de la francophonie ou des liens privilégiés avec les contrées ex-coloniales, les partisans d'une politique tiers-mondiste et les nationalistes en général, sans convaincre ceux que la réunification de l'Allemagne apeure et qui sont nombreux à voter « non » au référendum sur Maastricht. Ce choix déterminé inquiète aussi les partenaires traditionnels de la France qui la voient consumer son énergie diplomatique dans le travail de bénédictins qui mène de l'Acte unique à Maastricht et concentrer son attention sur le Vieux Continent. A ces partenaires qui ressentent quelque abandon de l'ancienne puissance tutélaire, la réponse mitterrandienne ne fait que confirmer la césure : le monde ne saura plus être appréhendé qu'après un détour par l'Europe¹.

La diplomatie mitterrandienne du second septennat apparaît ainsi comme principalement un retour en Europe : elle accélère une décolonisation qui ne cesse de s'achever, prend acte de l'émancipation des zones traditionnelles d'influence d'avant 1945 autant que de la clôture de la bipolarité ouverte en 1945. Mais elle n'est plus active dans la recherche des équilibres régionaux de par le monde. Mitterrand revient ainsi aux grandes préoccupations d'avant 1914 en établissant une césure conceptuelle entre l'Europe et le reste. Ce retour sur le Vieux Continent se voulait création d'un ensemble européen qualitativement différent de celui du XIX^e siècle : excluant la guerre, dépassant l'équilibre des puissances autant que le concert des nations, il était porteur d'un projet d'unité, aussi poussée que possible. Plutôt qu'un nostalgique du XIX^e, Mitterrand apparaît comme un acteur du postnationalisme et des grands ensembles géo-économiques. Mais, à

1. « La réponse mitterrandienne est la même : l'influence française la plus forte possible dans l'Europe la plus forte possible ; donc une Europe capable, sous notre impulsion, de bâtir entre autres une vraie politique au sud » (H. Védrine, *op. cit.*, p. 691).

parcourir ses écrits ou ses entretiens à la presse, cet acteur ne se pose jamais en apôtre. C'est un Européen convaincu mais guère passionné et il fait dans le régionalisme sans (feindre ?) le savoir (se dire « régionaliste » en français aurait d'ailleurs suscité des malentendus), sans aucune échappée lyrique ou analytique sur « la régionalisation du monde », fidèle à « un discours sur la France » que sa pratique trahit déjà.

L'homme du premier septennat aura testé les atouts et compris les limites de l'impact français sur le monde ; l'homme du second quitte le pouvoir en régionaliste (européen) convaincu. Également mais différemment, il aura été, dans les deux cas, largement de son temps.

Ghassan SALAMÉ.